



Sommaire exécutif à l'intention des décideurs

Dans le cadre du projet
**Conserver la nature, cultiver la prospérité : les retombées économiques et sociales de la
conservation en terres privées au Québec**

Par

Florence Ouellet
Justin Lajoie
Camille Lajoie
François Delorme

3 août 2026

La conservation des milieux naturels est généralement perçue comme une dépense environnementale. Les résultats présentés dans ce rapport montrent plutôt qu'elle constitue un investissement productif qui génère simultanément de la croissance économique, renforce la résilience climatique, protège un capital naturel stratégique et procure à la société des bénéfices dont la valeur dépasse largement les coûts engagés.

L'investissement public dans la conservation des milieux naturels est un élément important à inclure dans une stratégie de gestion des risques climatiques. Ces milieux permettent de renforcer la prospérité et la résilience du Québec et du Canada grâce à leur vaste richesse en capital naturel.

Une activité économique à part entière

Les organismes membres du Regroupement des organismes de conservation du Québec (ROCQ), œuvrant dans le domaine de la conservation des milieux naturels, génèrent des retombées économiques non négligeables. Ils soutiennent **640 emplois** au Québec et leurs dépenses d'exploitation se traduisent par une **valeur ajoutée de plus de 48 M\$** pour l'économie québécoise.

Chaque dollar de valeur ajoutée créé par les organismes de conservation, en plus de contribuer à préserver des actifs naturels de grande valeur, crée **0,92 \$ supplémentaire chez les fournisseurs et les consommateurs**. La conservation est donc un secteur à **fort potentiel pour stimuler l'activité économique**, avec un effet multiplicateur de la valeur ajoutée comparable à celui de plusieurs autres secteurs. La capacité de la conservation à stimuler l'activité économique est supérieure à celle des secteurs du pétrole et du gaz naturel, ainsi que du secteur minier.

Une vocation qui assure la protection des infrastructures naturelles essentielles

Les milieux naturels conservés sont des actifs indispensables au fonctionnement de l'économie. Ils fournissent des services écosystémiques précieux, comme la régulation des inondations, le traitement des polluants ou la préservation des habitats pour la biodiversité, dont le **remplacement par des interventions humaines serait extrêmement coûteux, voire impossible**. La dégradation de ces services entraînerait des coûts économiques et sociaux importants pour les gouvernements, les entreprises et les collectivités. La conservation constitue ainsi un investissement qui protège des infrastructures naturelles essentielles à la prospérité et à la résilience à long terme.

Les milieux naturels conservés par les organismes du ROCQ produisent des services écosystémiques dont la valeur économique équivaut à **678,3 M\$, chaque année** et ce, tant et aussi longtemps qu'ils existeront. Ces milieux naturels représentent un actif à rendement perpétuel dont la valeur actuelle est estimée à **22,6 G\$**. La quantité de carbone stockée par ces écosystèmes représente également une valeur de plusieurs milliards de dollars.

Le capital naturel du Québec et du Canada produit donc des services utiles, au même titre que les infrastructures publiques. Or, aucune infrastructure construite par l'humain ne peut fournir les mêmes services, avec la même efficacité, que le capital naturel. En ce sens, la conservation

préserve l'accès à la fourniture de services pour laquelle il n'existe pas de substituts, ce qui la rend essentielle pour la résilience des collectivités.

Un investissement rentable

Les investissements voués à la conservation des milieux naturels offrent un **fort rendement social**, au-delà même de ce qu'une évaluation monétaire parvient à capter.

La valeur des services rendus par les milieux naturels conservés **dépasse largement le coût d'acquisition des terrains** sur lesquels se trouvent les écosystèmes concernés.

De plus, une part significative des services rendus par ces écosystèmes échappe aux estimations en termes monétaires, comme les impacts des milieux naturels sur la santé et les multiples façons dont ceux-ci contribuent à l'agrément, à la culture et à l'identité des collectivités.

Les valeurs monétaires présentées jusqu'ici peuvent donc être considérées comme des estimations plancher. Même si la conservation génère une valeur excédant largement le montant des investissements initiaux, les chiffres ne captent pas la valeur socioéconomique totale des milieux naturels conservés.

Ainsi, la conservation apparaît comme l'un des investissements publics les plus rentables pour renforcer simultanément la prospérité économique, la résilience climatique et le bien-être collectif.

Les implications pour les politiques publiques

Ces résultats mettent en lumière certaines orientations pour la conception de politiques publiques stratégiquement avantageuses pour le Canada sur les plans économique, social et environnemental.

Premièrement, les investissements en conservation devraient être considérés comme des investissements productifs dans le capital naturel et pour l'économie.

Deuxièmement, la valeur économique des services écosystémiques devrait être intégrée davantage dans la prise de décision concernant les projets publics. Ces valeurs doivent toutefois être utilisées avec discernement, à la lumière du caractère irremplaçable des milieux naturels.

Troisièmement, les organismes de conservation sont des partenaires efficaces pour atteindre les objectifs de résilience socioéconomique, climatiques et de préservation de la biodiversité.

Finalement, les investissements en conservation permettent simultanément d'obtenir des bénéfices économiques, climatiques et sociaux, ce qui en fait des politiques à haut rendement public.

En somme, la conservation des milieux naturels apparaît comme le moyen le plus efficace de préserver des infrastructures fournissant des services écologiques essentiels et ce, à moindre coût. De surcroît, il s'agit d'un secteur d'activité économique générant des retombées significatives. Dans un contexte où la résilience économique et climatique prend de plus en plus d'importance, le Canada ne saurait se priver de cet investissement rentable.